

Communiqué de l'AG intermittent.e.s et précaires RP du 24 mars 2016

L'assemblée générale du 24 mars 2016 réunissant des intermittent.e.s et précaires en lutte appelle à construire la mobilisation contre la loi travail, soutient les étudiant.e.s et lycéenn.e.s en lutte et condamne la répression et les violences policières qui s'abattent sur eux pour les faire taire.

L'assemblée générale soutient les initiatives de cette mobilisation, notamment la nuit du 31 mars cherchant à construire la convergence des luttes.

Concernant l'assurance chômage, le document de cadrage proposé par le MEDEF est une catastrophe comparable à celle de 2014 et préfigure la disparition des annexes 8 et 10.

L'article 11A de loi Création-architecture-patrimoine qui vient d'être votée prévoit la mise en pièce de la présomption de salariat pour les artistes en promouvant le travail gratuit pour les spectacles professionnels.

Tou.te.s dans la rue le 31 mars !

Assemblée générale unitaire des intermittent.e.s et précaires en région parisienne,
réunie le 24 mars à la Cité de la musique à Paris.